

C'est lors de la présentation de ses vœux qu'Olivier KLEIN, nouveau Président de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, a annoncé sa volonté d' « accélérer le déploiement du nouveau programme national de renouvellement urbain ».



Pour atteindre cette accélération des processus, le cadre d'intervention de l'ANRU pourrait être amené à évoluer dans le sens d'un fonctionnement simplifié. C'est lors des conseils d'administration des 21 février et 28 mars 2018 que ces propositions pourront être étudiées.

Plusieurs objectifs sont ainsi visés par cette réflexion :

- Accélérer le passage entre le protocole et la convention, et signer la quasi-totalité voire la totalité des conventions entre 2018 et 2019 » ;
- Mettre une boîte à outils à disposition des porteurs de PRU ;
- Faciliter le financement des projets dans un cadre sécurisé et l'exécution financière des conventions.

À cette occasion, l'idée d'aides financières à la démolition revues à la hausse pour permettre de finaliser certains programmes a également été évoquée.

- [Plus d'infos sur le site de la Caisse des dépôts Accès](#) [1]

Type d'actualites: [Information générale](#) [2]

Dates: Lundi 12 février 2018 - 15:00

Thématiques: [Renouvellement Urbain](#) [3]

Publié le 12 février 2018

**URL de la source (modifié le 12/02/2018 - 16:00):** <https://irev.fr/actualites-0/annonces-de-lanru-vers-lacceleration-des-signatures-de-conventions>

### Liens

[1] <https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250280487549&nl=1>

[2] <https://irev.fr/taxonomy/term/4316>

[3] <https://irev.fr/taxonomy/term/3697>